



Réunion d'Enseignement des Anesthésistes du Grand Sud-Ouest
54^e congrès annuel - 05 & 06 octobre 2019
 Centre Hospitalier, 1060 Chemin de la Madeleine - 11000 Carcassonne

BULLETIN D'INSCRIPTION au DPC CFAR du REAGSO 2019 ^{[6][7]}

Réservé uniquement aux médecins Anesthésistes Réanimateurs qui désirent valider leur DPC

Les programmes DPC sont valorisables au titre du DPC sous réserve de validation par l'Agence Nationale du DPC

L'inscription au DPC CFAR du REAGSO 2019 donne droit d'accès également aux sessions non DPC du Congrès REAGSO 2019

et à l'inscription gratuite du congressiste DPC à l'association REAGSO pour l'année en cours

* **Champ obligatoire**



Nom * : Prénom * :

Adresse * :

Code Postal * : ____ Ville * : Pays * :

Courriel * :@..... ☎ * : Exercice * : Public Privé

Etablissement d'exercice * :

N° RPPS * : n° ADELI :

S'inscrit [un seul choix possible - voir conditions au verso] * :

soit au **programme DPC 1** [session cognitive DPC + ateliers 1 et 2 obligatoires]

soit au **programme DPC 2** [session cognitive DPC + ateliers 3 et 4 obligatoires]

Je m'engage à respecter les conditions d'inscription au DPC décrites au verso de ce document

OPTIONS (Cocher obligatoirement les cases correspondantes à vos souhaits – Attention : option non sélectionnée = option non retenue) :

▶ **1 Accompagnant** : Oui Non avec réservation du Circuit Touristique du 05.10.2019 : Oui Non
 Nom, prénom accompagnant :

▶ **Je confirme ma participation** ♦ au dîner du 05.10.19 : Oui Non [et celle de mon accompagnant(e) Oui Non]
 ♦ au déjeuner du dimanche 06.10.19 : Oui Non [et celle de mon accompagnant(e) Oui Non]

▶ **J'effectue une réservation hôtelière pour la nuit du 05 au 06.10.2019**: Oui Non
 Merci de préciser si vous souhaitez loger dans le même hôtel que d'autres participants en indiquant leurs noms. Nous ferons de notre mieux pour vous regrouper :

Toute réservation hôtelière pour la nuit du 04 au 05.10.2019 est à la charge du congressiste et doit être effectuée par lui-même directement auprès de l'hôtelier dès réception de la confirmation d'inscription au congrès. Un conseil : RESERVER LE PLUS TÔT POSSIBLE

Frais de participation au DPC CFAR du REAGSO 2019 [Médecins Anesthésistes Réanimateurs uniquement]

Inscription ^[3]		DPC CFAR Médecins Anesthésistes Réanimateurs Uniquement
Incluant l'accès aux séances, aux ateliers, au déjeuner de travail du 05.10.2019 ^[2] et au dîner du 05.10.2019 ^[2]		
Inscriptions possibles avant le 01.10.2019		<input type="checkbox"/> 210 € ^[8]
Options	Réservation hôtelière pour la nuit du 05 au 06.10.2019 ^[1]	<input type="checkbox"/> 60 €
	Déjeuner du 06.10.2019 ^[2]	<input type="checkbox"/> 30 €
TOTAL congressiste *		

- ▶ **Accompagnant** (tarif forfaitaire incluant 3 repas, la nuitée du 05 au 06.10.2019 avec le congressiste ^[4], et le circuit touristique) : **160 €** ^{[2] [5]}
- ▶ **Annulation** : Remboursement ▶ avant le 01.09.2019 : 100% ▶ du 01.09.2019 au 13.09.2019 : 50% ▶ Après le 13.09.2019 : 0%
- ▶ **Bulletin d'inscription à retourner** (accompagné du règlement) ^[3] à l'adresse exacte ci-dessous :

CONGRES REAGSO – Dr GUERIN - 14 rue Paul MIRAT - 64000 PAU France

Les demandes d'inscription non accompagnées du règlement ne pourront pas être prises en compte

- [1] Sous réserve de disponibilité hôtelière à la date d'inscription ; affectation hôtelière en fonction de la date de réponse
- [2] Sous réserve de place disponible à la date d'inscription
- [3] Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de REAGSO joint à la demande d'inscription : **1 chèque par congressiste et 1 chèque par accompagnant**
- [4] Supplément de 100 € en cas de chambre séparée
- [5] Un seul accompagnant possible
- [6] La confirmation de votre inscription vous parviendra par courriel
- [7] Consulter les conditions d'accès au DPC du REAGSO au verso de ce document et sur www.reagso.com rubrique inscription
- [8] Le prix du programme DPC du REAGSO 2019 a été fixé par l'ANDPC à 285 € dont 210 € à avancer au REAGSO **

* **Date demande**

* **Signature congressiste**

Modalités du DPC CFAR * au cours du REAGSO 2019

Réservé uniquement aux médecins Anesthésistes Réanimateurs qui désirent valider leur DPC

Nombre de places limité - inscriptions acceptées en fonction de leur ordre d'arrivée

Ce programme DPC est valorisable au titre du DPC sous réserve de validation par l'Agence Nationale du DPC

Le prix du programme DPC CFAR du REAGSO 2019 a été fixé par l'ANDPC à 285 € dont 210 € à avancer au REAGSO **

1. Conditions d'inscription

Vous êtes médecin Anesthésiste Réanimateur et vous souhaitez valider votre DPC.

Vous devez vous inscrire impérativement avant le 01 octobre 2019 (aucune inscription ne sera prise le jour du congrès).

Quel que soit votre mode d'exercice :

1. Avant le REAGSO

Je m'inscris auprès du REAGSO [avec l'accord de l'employeur pour les médecins salariés **] en renvoyant ce bulletin d'inscription dûment complété [en confirmant, sur le recto, le programme auquel je veux participer] accompagné d'un chèque de règlement de 210 € à l'ordre de REAGSO [tarif d'inscription unique] à majorer du montant des éventuelles options choisies.

Le CFAR confirmera votre inscription auprès de l'ANDPC et prendra contact avec vous [exercice libéral] ou avec votre établissement d'exercice [exercice salarié **].

2. Je participe au REAGSO les 05 et 06/10/2019

- **Je n'oublie pas de valider ma présence à chaque session et atelier.**
- **Je remplis mon évaluation personnelle.**

3. Après le REAGSO

Le CFAR me rembourse les frais d'inscription au REAGSO [210 €] et m'envoie une attestation DPC.

Attention : les éventuels frais supplémentaires d'hébergement (nuitée du 05 au 06/10/2019 et repas du 06/10/2019) ne sont pas remboursés par le CFAR.

Attention : les pénalités financières occasionnées par une annulation ne sont pas remboursées par le CFAR.

2. Programme DPC proposé (à choisir au moment de l'inscription) et conditions de validation :

PROGRAMME DPC 1

ALR + Hypnose :

Session cognitive et ateliers

Médecins concernés :

Anesthésistes Réanimateurs seuls

Etape 1

Samedi 05 octobre 2019 :

- **Atelier 1** à 9 heures [durée 1 heure]
- **Atelier 2** à 14 heures [durée 1 heure]

Les horaires des ateliers ne sont pas modifiables

Etape 2

Dimanche 06 octobre 2019 :

Séance cognitive spécifique DPC

Etape 3

Fiche d'auto évaluation à remettre dûment remplie à l'accueil du congrès le 06.10.2019 après la session cognitive.

PROGRAMME DPC 2

Simulation et Gestion de Risques :

Session cognitive et ateliers

Médecins concernés :

Anesthésistes Réanimateurs seuls

Etape 1

Samedi 05 octobre 2019 :

- **Atelier 3** à 9 heures [durée 1 heure]
- **Atelier 4** à 14 heures [durée 1 heure]

Les horaires des ateliers ne sont pas modifiables

Etape 2

Dimanche 06 octobre 2019 :

Séance cognitive spécifique DPC

Etape 3

Fiche d'auto évaluation à remettre dûment remplie à l'accueil du congrès le 06.10.2019 après la session cognitive.

Attention : une étape oubliée = DPC non validé

Présence de chaque congressiste enregistrée en début et fin de chaque session et atelier

Présence incomplète ou non enregistrée = DPC non validé

*** Pour toute information complémentaire concernant le DPC, contacter le**

Collège Français des Anesthésistes Réanimateurs - 74 rue Raynouard – 75016 Paris
Contact CFAR : Madame Hélène CREUS [Tel : 01 45 20 72 73 – Courriel : hcreus@cfar.org]

**** Pour les médecins salariés, la somme de 285 € est à la charge de l'employeur et devra être réglée directement au CFAR**